

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	 <p>FranceAgriMer ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER</p>	<p>Demande d'aide à la restructuration du vignoble Campagne 2023/2024 (PSN)</p> <p>Pièce justificative pour : - Majoration assurance récolte</p> <p style="text-align: right;">Janvier 2024</p>
---	--	---

Justificatif majoration assurance récolte

Une majoration peut être versée pour toutes les opérations de restructuration objet de la demande d'aide si vous avez souscrit une assurance récolte qui satisfait aux conditions suivantes :

- assurance multirisque climatique ou pour les risques grêle et/ou gel ;
- pour l'année 2023 (= récolte 2023) pour des superficies à raisin de cuve ;
- avec une prime ou cotisation d'assurance payée en totalité.

Le justificatif à fournir est :

- une attestation de la compagnie d'assurance (modèle page suivante).



Si le justificatif fourni ne permet pas de démontrer le respect des règles précisées ci-dessus, la majoration assurance récolte ne sera pas versée.

Cette majoration ne constitue pas un complément à l'aide à l'assurance récolte versée dans le cadre d'un dossier PAC, et par conséquent, elle n'est pas en contradiction avec l'engagement pris de "ne pas demander d'autres aides pour le même contrat d'assurance" dans votre dossier PAC.

MODELE ATTESTATION POUR L'ASSURANCE SUR RECOLTE

Pour l'aide à la restructuration du vignoble 2023/2024

A FOURNIR PAR L'ASSUREUR

La société.....

certifie que :

Nom/Prénom ou Raison sociale de l'assuré :	N° SIRET :

- a souscrit **pour les récoltes de l'année 2023**, une assurance pour des superficies à raisin de cuve,
- pour le type d'assurance récolte suivant :

Cocher la case	Type de contrat d'assurance récolte
<input type="checkbox"/>	Multirisque climatique
<input type="checkbox"/>	Monorisque grêle et/ou gel

- a réglé en totalité la prime ou cotisation d'assurance

Le **[date]**

+ Cachet de l'assureur + signature